

Question présentée par le député :

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 15 décembre 2016

Question écrite urgente

Trottoirs défoncés et dangereux au chemin des Palettes à Lancy : pourquoi l'Etat ne prend-il aucune mesure pour les faire remettre en bon état ?

Au chemin des Palettes, notamment (mais pas seulement) du n° 17 au n° 23, les trottoirs sont défoncés, non entretenus et véritablement dangereux pour les habitant-e-s et visiteurs de ces immeubles. Depuis au moins une dizaine d'années, force est cependant de constater que rien n'a été fait pour pallier cette lamentable situation.

Pourtant, les risques de chutes, d'entorses, de blessures sont avérés en utilisant ces trottoirs, encore plus – mais de loin pas seulement – à la mauvaise saison, en cas de gel ou de neige.

Le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer ce qui, selon lui, fait qu'une telle situation perdure aussi longtemps sans que personne ne semble se préoccuper de l'inaction du ou des propriétaires de ces immeubles, de la commune et de l'Etat pour y remédier ? Et qu'entend-il faire pour qu'il soit remédié à cette situation lamentable et dangereuse, qui rappelle davantage la banlieue d'une cité délaissée qu'une prospère commune genevoise ? Peut-il, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires à l'exécution forcée de ces travaux indispensables pour remettre en bon état les trottoirs en question ?